



Groupe
Tiers-Monde
Clamart
Peuples
Solidaires



ARTISANS
DU MONDE
—
POUR UN COMMERCE
ÉQUITABLE

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE CLAMART

Bulletin trimestriel
d'information et de liaison

Octobre 2011 • n° 61

SOMMAIRE

Nos partenariats	Page 2
Dossier : Les accaparements de terres, une menace pour l'agriculture paysanne et familiale	Page 3
Appels urgents	Page 7
Informations dans les écoles	Page 7
Artisans du Monde : venez découvrir le cacao	Page 8

ÉDITORIAL

Du 12 au 19 novembre se déroulera la Semaine de la solidarité internationale à Clamart. Au niveau national, c'est la quatorzième fois que cet événement annuel est organisé. Le thème général en est « Droits à l'essentiel ». Il s'agit de montrer comment dans le monde l'accès aux droits est limité ou interdit à de nombreuses populations. De montrer comment nous pouvons tous ensemble contribuer au respect de ces droits et soutenir ceux qui résistent et s'organisent pour les exercer, alors qu'ils sont souvent indispensables à leur survie.

Parmi ces droits essentiels le droit à la terre est peut être le premier. Sans lui aucun paysan ne peut faire vivre sa famille. Lors de la dernière mission effectuée par le GTMC au Brésil nous avons entendu des paysans sans terre proclamer : « *la terre n'appartient à personne, Dieu nous l'a donnée* ». Ils voulaient une réforme agraire qui leur donnerait le droit de cultiver des terres que de grands propriétaires fonciers détenaient abusivement. Aujourd'hui, à cette forme d'accaparement des terres s'ajoutent bien d'autres formes menaçantes : spéculations foncières, développement des agrocarburants... Le dossier du présent bulletin en donne quelques exemples et présente des actions en vue de s'y opposer. La Semaine de la solidarité internationale s'achèvera le 19 novembre avec la projection d'un documentaire : *Planète à vendre* récemment diffusé sur Arte, suivie d'une discussion avec Antoine Bouhey, permanent de Peuples Solidaires, spécialiste de ces problèmes.

Cette soirée a été proposée par le collectif Multi Associations de Solidarité Internationale de Clamart. Vous y êtes cordialement invités.

Un autre droit essentiel est celui à l'éducation. Nous sommes heureux d'avoir pu contribuer à la construction d'une école à Moulourou, village qui ne disposait d'aucun bâtiment pour abriter des classes pour lesquelles des instituteurs avaient pourtant été nommés. La rentrée de 2011 va y avoir lieu. Vous avez été nombreux à apporter une aide pour le financement de l'école de Moulourou et nous vous en remercions chaleureusement. Nous mettons à profit cette réalisation pour prendre le droit à l'éducation comme thème de nos interventions dans les écoles de Clamart pour l'année scolaire 2011/2012.

■ **Claude Gleizes, président du GTMC**

Mouvement
des sans terre
Brésiliens



**Réunions
et manifestations :**

• **Samedi 19 novembre
à 17 h**

Salle des Fêtes Hunebelle
*L'accaparement
des terres (SSI)*
Film « *Planète à vendre* »
et débat avec A. Bouhey.

NOS PARTENARIATS

MALI • Kidal

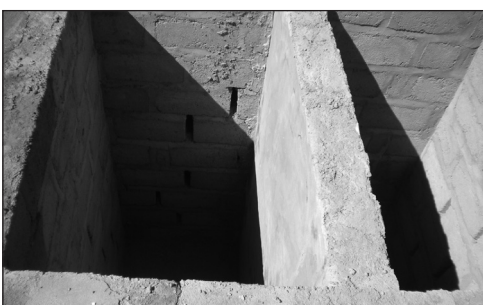
L'opération pilote d'assainissement est maintenant terminée comme annoncé dans notre précédent bulletin d'information. Elle s'est traduite par la réalisation de 15 latrines, 11 chez des particuliers, 4 dans des lieux publics. Le Maire de Kidal nous a envoyé le procès verbal de réception des travaux en date du 15 août 2011 ainsi que des photographies des différents ouvrages. Les latrines, réparties dans quatre quartiers différents de Kidal, comportent des doubles fosses. La première, lorsqu'elle est pleine, assure une transformation de son contenu pendant que la seconde est mise en service. Ce dispositif est particulièrement adapté à des régions très sèches. L'implantation de latrines dans les écoles (3 de celles à usage public) est aussi importante tant pour leur seule présence dans l'établissement que pour l'éducation à l'hygiène de la population d'âge scolaire. Par ailleurs, cette éducation est complétée par les programmes de sensibilisation développés par la bibliothèque.

La réalisation de l'opération a compris en outre une campagne de sensibilisation à la lutte contre les déchets de toutes sortes.

Le coût de l'opération aura été de 14 194 euros. Le projet prévoyait une dépense supérieure (20 000 euros hors valorisation du bénévolat). Mais l'impossibilité de se rendre sur place pour des raisons de sécurité, n'a pas permis d'effectuer les missions de conseil et de vérification prévues initialement. Nous en avons rendu compte à la Région Île-de-France et au Conseil Général des Hauts-de-Seine. Il a été décidé d'un commun accord que nous reverserions une partie des subventions perçues : 3 300 euros à la Région, 650 euros au Conseil général.

■ **Claude Gleizes**

Double fosse pour latrine.



L'école en construction.

BURKINA FASO

Dano Moulourou



L'actualité de Moulourou, c'est la construction de l'école « en dur » de trois classes. A priori, elle permettra d'assurer la rentrée le 12 octobre et elle sera entièrement équipée dans le courant du même mois. Entre la décision du GTMC d'accompagner le projet et sa « livraison », onze mois seulement se seront écoulés ! Pour le village, il s'agit d'un énorme pas en avant.

À fin septembre, le bâtiment est complètement terminé et le matériel (tables-bancs, bureaux) est sur le point d'être livré. Le maître de la troisième classe a été nommé par l'Éducation nationale. Depuis la dernière mission du GTMC sur place, les villageois se sont mobilisés et l'entrepreneur qu'ils ont retenu après consultation réalisée avec nous, s'est montré particulièrement motivé pour tenir l'objectif.

Nous avons pu suivre étape par étape l'avancement de la construction grâce aux bons échanges que nous avons eus avec Jean-Paul Somé, responsable local du projet. Nous connaissons déjà son efficacité et sa fiabilité puisqu'il est secrétaire de l'association Gnotahir. Les contacts téléphoniques ne sont toujours pas faciles avec Moulourou mais certaines informations et documents importants pour le suivi et les paiements ont pu circuler entre nous par internet, grâce à l'entreprise basée à Dano. Là

encore, le réseau n'est pas toujours disponible mais, avec un peu de patience...

Dans chaque contact téléphonique que nous avons eu avec lui, Jean-Paul a tenu à remercier tous les donateurs au nom du village. Rappelons que le principal est CDC Tiers-Monde qui a financé environ 55 % du projet. Par ailleurs, notre dossier n'a pas été retenu par la « Guilde du raid » ce qui nous a conduits à envisager une demande auprès du Conseil régional. Malheureusement, ce dernier ne pouvait accepter un projet dont la réalisation avait démarré. En conséquence, le GTMC a consommé la quasi-totalité de ses avoirs pour assurer le bouclage financier de l'opération.

Nous n'oublions pas les autres projets. Le « programme d'amélioration de la fertilisation des sols » mené par l'Union Solidaire de Dano et démarré début 2011, semble tenir ses promesses. L'alphabétisation des adultes sera déléguée, dès janvier pour une classe, à un opérateur avec lequel nous avons signé un accord afin que le financement soit progressivement pris en charge par l'État. On suit attentivement la dynamisation du « groupement des femmes ». Les villageois préparent un projet de jardin maraîcher et ils nous demandent de les accompagner pour le réaliser. Ce sera notre prochain gros dossier ; à ce jour, des éléments complémentaires restent à fournir par le village.

■ **Bernard Costecalde**



Les accaparements de terre : une menace pour l'agriculture paysanne et familiale

C'est le titre d'une fiche produite par la Commission Souveraineté Alimentaire et Développement de Peuples Solidaires, fiche qui affirme : « Alors qu'un milliard de personnes souffrent de la faim, dont les trois quarts sont des paysan-ne-s, les États et entreprises se sont appropriés plus de 20 millions d'hectares de terres depuis 2006 pour satisfaire leurs intérêts économiques et stratégiques. »

Le chiffre cité par Peuples Solidaires est prudent. En effet, de nombreux articles et sites internet en citent de plus importants. Depuis 2009, 45 millions d'hectares auraient changé de mains (*Le Monde Diplomatique* de septembre 2011), 60 millions d'après *Le Monde* du 10 juin 2011. Le site de l'ONG Grain cite l'hebdomadaire *Les Afriques* qui évalue à 30 millions d'hectares la surface cédée par le continent africain depuis 2004. Les données précises manquent et *Le Monde Diplomatique* rapporte que la Banque Mon-

diiale ayant de grandes difficultés à obtenir des informations fiables avoue s'être appuyée sur les données de Grain pour rédiger un rapport paru en septembre 2010.

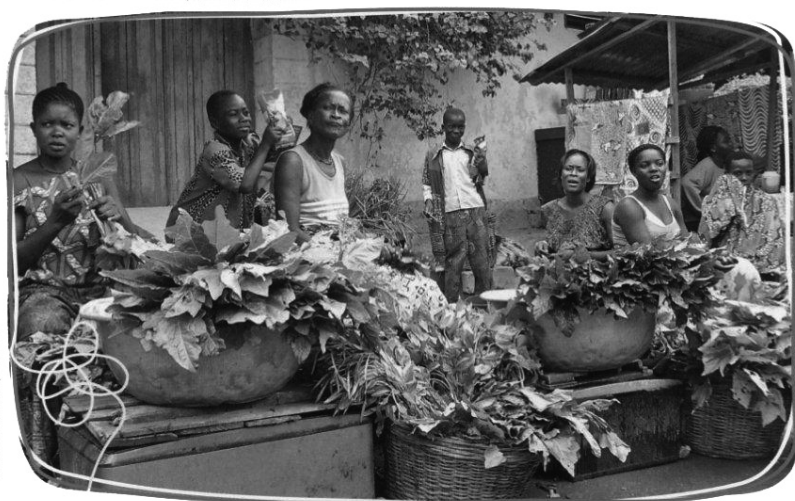
Quoi qu'il en soit, nous assistons à un phénomène massif qui atteint des dimensions inquiétantes et dont les conséquences sont catastrophiques. Il atteint l'Amérique Latine ou même, en Europe, l'Ukraine, mais ce sont les pays africains qui sont le plus touchés (Mozambique, Zimbabwe, Soudan, Madagascar, Zambie, Ouganda, Éthiopie, Mali, Sierra-Leone, Sénégal...).

Plusieurs raisons expliquent ce phénomène.

Volonté d'assurer la sécurité alimentaire de pays ne disposant pas eux mêmes de réserves de terres arables (Chine, Corée, pays du Golfe Persique). Ils cherchent à délocaliser leur production agricole.

Production d'agrocarburants en plein essor. Dans de nombreux pays africains des compagnies européennes, chinoises, canadiennes, brésiliennes, israéliennes ont entrepris de planter des palmiers à huile, de la canne à sucre ou du jatropha sur plus de 5 millions d'hectares. L'Amérique Latine est aussi fortement touchée par cette expansion des agrocarburants.

Spéculation d'investisseurs privés. Nombre de sociétés et de fonds d'investissement occidentaux parient sur des bénéfices à tirer des terres arables. Des universités américaines comme celle de Harvard tirent une partie substantielle de leurs revenus de placements finan-



Priorité aux agricultures paysannes et familiales.

Un moyen efficace de lutte contre la faim.

ciers dans des fonds d'investissement sur des terres arables.

Les États qui cèdent ainsi leurs terres ont l'illusion qu'ils en tireront un bénéfice en terme de croissance. C'est d'ailleurs une illusion entretenue par la Banque Mondiale qui estime que tout investissement dans un pays en déficit d'épargne favorise son développement.

Les impacts négatifs des accaparements de terres montrent que la réalité est toute autre

Pour permettre l'exploitation des terres, les communautés paysannes qui les occupaient sont déplacées d'office et privées des maigres ressources qu'elles y trouvaient, cela sans compensations.

La mise en valeur de ces terres fait appel à une agriculture intensive indifférenciée ne tenant pas compte des caractéristiques agronomiques locales. Cela prive brutalement certaines terres fragiles de la protection assurée par des techniques ancestrales.

Les rentes versées aux États sont le plus souvent d'un mon-

tant dérisoire : 2 dollars par hectare au Sierra-Leone. En Éthiopie, un milliardaire saoudien paie 1,2 euro par hectare les 10 000 hectares qu'il loue. Une société texane a un bail sur 600 000 hectares pour 25 000 dollars et dispose d'un droit absolu sur toutes les ressources de la terre, y compris les ressources souterraines.

De plus, les investisseurs sont pour la plupart exonérés de tous droits et impôts.

La production obtenue sur les terres cédées est exportée pour l'essentiel, ne contribue pas à la

sécurité alimentaire du pays hôte mais contribue à sa dégradation.

Une régulation internationale est nécessaire

Des organisations internationales ont défini des principes internationaux qui devraient théoriquement éviter les impacts négatifs et au contraire favoriser des impacts positifs (*encadré ci-contre*). Ils ne sont pratiquement pas respectés et par ailleurs certains acteurs, en particulier la Banque Mondiale, préconisent, voire apportent une aide à des opérations qui ouvertement ne les respectent pas.

Il appartient donc à la société civile et en particulier aux organisations de solidarité internationale, d'apporter leur soutien aux populations qui luttent contre les accaparements de terres. Il est nécessaire d'aller à l'encontre des nombreux intérêts qui contribuent à menacer les équilibres économiques des pays pauvres, qui augmentent la précarité des populations défavorisées privées de leurs moyens d'existence et donc encore moins capables d'envisager un quelconque développement.

Les femmes assurent l'essentiel de la production agricole.



Sept principes internationaux

Pour encadrer l'investissement foncier, Banque mondiale, FAO, Cnuced et FIDA ont adopté des principes a minima :

Principe 1 : les droits fonciers existants sont reconnus et respectés.

Principe 2 : les investissements ne mettent pas en danger la sécurité alimentaire, mais au contraire la renforcent.

Principe 3 : on veille à la transparence, à la bonne gouvernance et à la création d'un environnement propice.

Principe 4 : consultation et participation (des populations concernées).

Principe 5 : la viabilité économique et la responsabilité des projets agricoles.

Principe 6 : la durabilité sociale (les investissements génèrent un impact social positif et distributif et n'augmentent pas la vulnérabilité).

Principe 7 : la durabilité environnementale (quantification et minimisation des impacts environnementaux)

janvier 2010. www.responsableagro-investment.org/rai ■

Nous allons citer quelques exemples d'accaparement de terres, de dénis des principes affichés, et d'actions qui dénoncent ces pratiques.

Madagascar

Le 18 novembre 2008, le *Financial Times* révèle que l'État malgache a conclu un bail de 99 ans pour 1,3 million d'hectares de terres arables avec le conglomérat sud-coréen Daewoo.

Les organisations de solidarité internationale et la diaspora malgache (collectif Tany) ainsi que la presse locale diffusent la nouvelle. Localement, il y a juste quelques dénonciations, car l'information n'est pas passée (les principes 3 et 4 ne sont pas respectés) ; la peur de s'exprimer dans un État répressif explique ce calme relatif. Mais l'opposition générale au gouvernement qui se manifeste à ce moment là reprend et diffuse l'information. Le scandale de la vente et sa dénonciation devient le thème de cette opposition qui mènera au renversement du pouvoir en place. L'inscription du contrat de prospection est suspendue en juillet 2009.

Mais la vigilance de la société civile reste de mise.

Bénin

Les organisations de la société civile, depuis 2008, se mobilisent pour que le gouvernement prenne en compte des agricultures familiales. La société civile s'est également mobilisée sur la question foncière en particulier pour maintenir les principes coutumiers. 3 régions sont convoitées pour un total de 81 000 hectares pour y cultiver du jatropha, du maïs, des fruits, etc, par des sociétés chinoises ou locales spéculant avec des sociétés étrangères.

Face aux résistances du parlement, SYNPA¹ a organisé des *sit-in* en février 2007 ; elle défend son projet lors des élections, ce qui aboutit à une loi en 2007 qui prend en compte la sécurisation des droits fonciers coutumiers et met en place des Certificats fonciers ruraux.

En avril 2010, les mouvements regroupés dans SYNPA réagissent

1 – SYnergie PAysanne est un réseau d'organisations paysannes.

devant le développement des achats de terres dans le monde et dénoncent l'attitude de la Banque Mondiale et autres organisations internationales par rapport aux 7 principes qu'elles ont définis (*affiche ci-dessous*) : « Pour nous, ces principes sont un écran de fumée pour tenter de légitimer l'acquisition des terres à grande échelle [...] La ruée sur les meilleures terres est une réalité au Bénin. »

« La Banque Mondiale voit la terre et les droits à la terre, comme une base pour les corporations en recherche de gros dividendes sur les capitaux. Pour eux la terre [...] est aussi la pierre angulaire pour exploiter les réserves d'eau et pour promouvoir les énergies nouvelles. »

Et d'énoncer leurs revendications :

- maintenir la terre aux communautés locales et mettre en œuvre une réforme agraire ; soutenir l'agriculture paysanne, la pêche, l'élevage à petite échelle ;
- changer les politiques agricoles et la commercialisation : promouvoir des systèmes agricoles et alimentaires tournés vers les communautés et basés sur le contrôle des peuples sur les ressources, terre, eau, et biodiversité.
- réguler l'accès des entreprises aux terres agricoles, aux pâturages et aux forêts.

Mali

Accords en 2008 entre le Mali et la Libye. Bamako fournit 100 000 hectares dans la zone irrigable de l'Office du Niger. Tripoli apporte les capitaux pour les aménagements et la mise en valeur par l'intermédiaire d'une société libyenne,



Malibya, qui bénéficie d'avantages liés au code malien d'investissement mais ces avantages sont tenus secrets. Les travaux sont confiés à une entreprise chinoise. Un canal a été construit pour amener l'eau du Niger (d'un débit de 40 m³/seconde).

Aucune concertation n'a été entreprise avec les occupants du sol qui vivaient là. Ils sont privés de terre et doivent supporter les travaux. La dérivation d'eau se fait au détriment de tous les autres usagers du fleuve. La production sera entièrement destinée aux besoins libyens. Malibya a déjà obtenu de ne payer qu'une redevance moitié de celle que paient les paysans maliens et demande maintenant une exonération totale. Aucun des 7 principes internationaux n'est respecté. Jusque là seuls 7 hectares sont cultivés comme test.

Mauritanie

40 000 hectares convoités par une entreprise soudanaise. Cette lutte des organisations paysannes mauritaniennes fait l'objet d'un « appel urgent » depuis juillet 2011. (Voir notre rubrique *Appels urgents* p.7.)

Actions entreprises au niveau national et international

En avril 2010, 150 ONG internationales dénoncent dans un manifeste les 7 principes déjà évoqués et montrent qu'ils ne changent en rien les règles de politique libérale en matière d'acquisition de terres. Ce manifeste recoupe les arguments développés par les organisations béninoises déjà citées.

En France avec la Confédération paysanne, Artisans du



Monde et d'autres organisations, des actions ont eu lieu et se poursuivront jusqu'en novembre (date du G20 à Nice) pour promouvoir une autre politique agricole et soutenir l'agriculture familiale. Une pétition « *Allo le G20 ? Ici le reste du Monde* » circule à cet effet.

Appel de Dakar

À l'occasion du Forum Social Mondial le 11 février 2011, les ONG, les organisations confessionnelles, syndicats et autres mouvements sociaux ont signé un texte dénonçant les impacts négatifs des cessions massives de terres et présentant l'agriculture familiale comme étant la meilleure réponse aux besoins alimentaires mondiaux.

Ce texte appelle les parlements et gouvernements nationaux à cesser les accaparements fonciers massifs et leur demande

Manifestation organisée par Peuples Solidaires.

de ne plus criminaliser ni opprimer les mouvements de lutte pour les terres. Il leur demande de mettre en place un cadre de reconnaissance des droits fonciers des usagers avant tout nouvelle cession.

Il exige des États des politiques appropriées qui répondent spécifiquement aux besoins des cultivateurs, des éleveurs sédentaires ou nomades et des pêcheurs artisanaux. Qu'ils mettent en place des actions de soutien à la sécurité alimentaire et au développement de l'agriculture familiale.

Il invite les citoyens et les organisations de la société civile du monde entier, par tous les moyens humains, médiatiques, juridiques, financiers et populaires, à faire pression sur les institutions internationales pour qu'elles remplissent leurs obligations vis-à-vis des droits des peuples. Il les invite aussi à soutenir tous ceux qui luttent contre les accaparements de terres.

Nous avons le devoir de résister et d'accompagner les peuples qui se battent pour leur dignité.

■ **Yvonne Cambon et Claude Gleizes**



Appels urgents

Mauritanie Halte à la confiscation des terres

Le 13 juin dernier, la préfecture de Boghé, dans le sud de la Mauritanie, a annoncé aux habitants de la région qu'ils avaient 60 jours pour produire un titre de propriété des terres qu'ils cultivent ou sur lesquelles ils élèvent du bétail.

Le gouvernement souhaite en effet mettre 40 000 hectares de terres cultivables « à la disposition » d'une entreprise saoudienne.

Or la propriété étant tradition-

nellement transmise de manière héréditaire et informelle, des dizaines de milliers de personnes risquent d'être expulsées sans la moindre compensation.

C'est pourquoi Peuples Solidaires a décidé de soutenir les organisations paysannes mauritaniennes réunies au sein du Comité de Suivi de la Sécurité Alimentaire (CSSA) pour demander au gouvernement d'abandonner ce projet.

Pour avoir des informations précises sur ce dossier et apporter votre appui au CSSA, reportez-vous au site de Peuples Solidaires www.peuples-solidaires.org, rubrique « Appels Urgents ».

Dernière minute : appel urgent Inde. Une marche d'un an pour l'accès à la terre

En Inde, après avoir mobilisé 25 000 marcheurs-ses en octobre 2007, le mouvement gandhien Ekta Parishad avait obtenu de son gouvernement des engagements en faveur d'une répartition plus égalitaire des terres. Or, cette réforme agraire n'a toujours pas été mise en œuvre. D'où cet appel n°348.

Reportez-vous au site de Peuples Solidaires www.peuples-solidaires.org, rubrique « Appels Urgents ».

■ Louise Eveno

Interventions du GTMC dans les écoles

Dès la rentrée, l'équipe d'intervenants dans les écoles s'est remise au travail. Dans le cadre du thème national de la Semaine de la solidarité internationale « Droits à l'essentiel », nous avons retenu comme sujet le droit à l'éducation, droit qui nous paraît indispensable au développement d'un pays.

Les péripéties de Moulourou, au Burkina Faso, pour avoir une école ont permis à Janine, Odile et Marie-Françoise d'écrire l'histoire d'Alexandre, jeune écolier de ce village. Toute l'équipe a travaillé sur un feuillet intitulé *L'école pour avoir les yeux ouverts* qui sera distribué à tous les élèves. Dominique Lefilleul a réalisé ces 8 pages en format A5,



avec petits dessins à l'appui.

Une page centrale décrit la vie à Moulourou : l'habitat appelé concession, les cultures et l'alimentation, l'école, le centre de santé, le puits et les trajets pour aller chercher l'eau.

Un tableau à compléter, beaucoup de questions parfois sous la forme de quiz sur les difficultés d'aller à l'école en particulier pour les filles, sur tout ce que peut apporter l'éducation, permettront aux petits clamartois de mesurer la chance qu'ils ont d'étudier et de se rendre compte combien la situation est différente dans de nombreux pays pauvres.

Nom : _____
École : _____
Classe : _____

« L'école, pour avoir les yeux ouverts. »

Nous allons nous rendre en Afrique, dans un pays nommé le Burkina Faso, dans le village de Moulourou.

Ci-contre une carte de l'Afrique avec le Burkina Faso et Moulourou. Mettez ces noms sur la carte.

Comparons le Burkina et la France

Nombre d'enfants de moins de 14 ans dans la population		Taux d'alphabétisation	
France	19%	France	99%
Burkina	46%	Burkina	22%

Que constates-tu en comparant ces données, qu'en penses-tu ?

Esérance de vie

France	81 ans
Burkina	52 ans

Ressources par habitant et par an

France	33 300 \$
Burkina	1 200 \$

Des animateurs meudonnais qui interviennent dans leur commune se joignent à nous depuis trois ans pour cette préparation. Quelques dernières mises au point et tout sera prêt pour la rentrée de novembre.

■ Marie-Françoise Gleizes

ARTISANS
DU MONDEPOUR UN COMMERCE
ÉQUITABLE

| MIEUX NOUS CONNAÎTRE

Découvrir le cacao avec Artisans du Monde

La boutique Artisans du Monde de Clamart proposera du 11 au 15 octobre de vous faire découvrir le cacao, en particulier au travers des produits El Ceibo que notre boutique commercialise.

Artisans du Monde Clamart relaie ainsi localement une action de la fédération Artisans du Monde organisée au plan national (www.artisansdumonde.org).

En venant nous rendre visite, outre le plaisir de découvrir des produits de qualité, vous pourrez vous informer sur le cacao, sa culture, son histoire, les régions de production, les modes de commercialisation.

Vous pourrez juger par vous-même de l'apport du commerce équitable pour une plus juste rémunération des producteurs et la création d'emplois locaux, en respectant les critères de la culture biologique.

■ **Anne-Marie Birac**

Retrouvez ces produits à notre magasin de Clamart :

Artisans du Monde
4, Villa Cour Creuse
Ouvert du mardi au vendredi
de 10h à 12h30 et de 15h à 19h30

Artisans du Monde Clamart participera
à la semaine de la solidarité
internationale du 12 au 19 novembre.



El Ceibo

El Ceibo est une entreprise bolivienne créée en 1977.

Le cacao est produit sur l'Alto Beni, une plaine tropicale située à 4 000 m d'altitude.

Cette entreprise regroupe 49 coopératives représentant 1 200 familles. L'entreprise El Ceibo elle-même emploie 49 salariés.

Les producteurs qui appartiennent à ces coopératives sont propriétaires de leurs terres (de 7 à 12 hectares).

Ils sont accompagnés pour produire le cacao tout en conservant leurs cultures vivrières.

El Ceibo est une pionnière dans la culture du cacao de qualité biologique. Dès 1989, elle présentait toutes les garanties pour pouvoir exporter des produits certifiés biologiques.

Plus récemment, une stratégie de transformation locale de la matière première a vu le jour, permettant la création d'emplois et la vente en Bolivie de produits finis. ■

BRÈVE

**Rencontre inter-groupes
de Peuples Solidaires
les 22 et 23 octobre 2011.**

Après une première édition jugée
très positive en 2010, la seconde
édition est programmée. Nous

pourrons mettre en commun nos
expériences et prendre des contacts
avec d'autres groupes sur certains
thèmes. Un temps sera réservé à une
information sur la réflexion en cours
concernant la stratégie de Peuples
solidaires pour les années à venir.

Venez nous rejoindre, contactez-nous, soutenez nos associations :

GTMC – 45, rue Paul-Padé – 92140 – Clamart

Tél. : 01 46 44 73 59 – cgleizes@wanadoo.fr

Nom

Prénom

Adresse

Tél.

Email

Adhère et envoie un chèque de €

à l'ordre de **Groupe Tiers Monde de Clamart**

(Adhésion : 20 € Don : €)

(Les versements au profit du GTMC font l'objet d'un reçu fiscal ouvrant droit à une réduction d'impôts égale à 66 % du montant versé.)

Artisans du Monde (ADM)

4, villa Cour Creuse – 92140 – Clamart

Tél : 01 46 62 00 65

clamart@artisansdumonde.org

Nom

Prénom

Adresse

Tél.

Email

Adhère et envoie un chèque de €

à l'ordre de **Artisans du Monde de Clamart**

(Adhésion : 10 € Don : €)

Adhérents du GTMC : pensez à renouveler votre cotisation pour 2011 - (GTMC. CCP Paris n°1770 56 H)